

**DECISION N°92-2024 –
ACQUISITION MODULE GEO INTERVENTION SIG**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la délibération n°2022.045.01.06 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 1^{er} juin 2022 approuvant la mutualisation SIG Geoloire 42,

Considérant que la Communauté de Communes de Forez-Est souhaite ajouter le module Intervention à son logiciel SIG GéoForez-Est pour créer un outil de suivi des bâtiments, de maintenance des bornes d'apports collectifs, de suivi des équipements d'eau et assainissement, et autres besoins à venir,

Considérant que la société Ciril / Business Geographic est la seule à pouvoir proposer ce module sur notre SIG existant,

Considérant la proposition financière de la société Ciril, dont le siège social est situé au 49 avenue Albert Einstein – 69603 VILLEURBANNE quant à la fourniture, l'installation, la formation et la configuration du module d'intervention Business Geographic, d'un montant global de 4 680,00 € HT, soit un montant total de 5 616,00€ TTC, telle rapportée au terme du devis ci-après annexé,

Considérant que le seuil des 221 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et signer la proposition financière de Ciril dont le siège social est situé au 49 avenue Albert Einstein – 69603 VILLEURBANNE quant à la fourniture, l'installation, la formation et la configuration du module d'intervention Business Geographic, concernant l'intégration du module Intervention dans notre SIG, pour un montant global de 4 680,00 €HT soit 5 616,00 €TTC.

ARTICLE 2

Dit que les crédits budgétaires sont prévus.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 17/05/2024

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
13 Avenue Jean Jaurès
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240517-92-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2024